



Chalette
sur-Loing

CHALETTE

Place commune



ASSISES DE LA VILLE **DERNIERS ATELIERS EN NOVEMBRE**

Page 6

SÉCURITÉ

UN NOUVEAU C.O.P.S. TRÈS PERFECTIBLE !

Le nouveau Contrat opérationnel de prévention et de sécurité (COPS) a été signé le 3 octobre dernier par l'État, le procureur de la République et l'Agglomération montargoise. J'ai refusé de signer celui-ci car je considère que ce document présente des insuffisances tant au niveau de la forme de son élaboration que de son fond.

En effet, l'élaboration des axes de travail ont fait l'objet de concertations avec différents acteurs du territoire : force est de constater que la Ville de Chalette, élus et services, n'ont été associés à celles-ci que de façon subsidiaire.

Par ailleurs et concernant le fond, j'ai fait part de mon étonnement lors de la réunion « bilan » et de présentation du nouveau COPS en juin dernier car un axe majeur du Plan départemental de prévention de la délinquance « Mieux prendre en charge les jeunes sur leur temps libre » n'y était pas abordé en dépit des annonces faites par le président Macron fin juin, à Marseille, concernant la prise en charge, de 8 heures à 18 heures, des élèves des collèges situés dans les quartiers prioritaires ! J'ai adressé un courrier dans ce sens à Mme la préfète.

Face à ma réticence, les services de l'AME ont complété le nouveau COPS avec une fiche-action intitulée « Mieux prendre en charge les jeunes sur leur temps libre et lutter contre le décrochage scolaire (accueil d'élèves exclus temporairement, mesures de responsabilisation) ». Cette fiche-action n'est en aucun cas à destination d'actions préventives et ne concerne pas l'ensemble des collégiens/lycéens mais bien uniquement ceux qui font l'objet d'une exclusion.

Le 9 octobre, une réunion, sous l'égide de Mme la préfète, s'est tenue à Montargis sur la thématique de la Politique de la ville. Un point sur les quartiers sensibles suite aux émeutes était prévu. J'ai pris acte des engagements de l'État basés sur « la sécurité et la prévention » en faveur des quartiers prioritaires de la Politique de la ville et des axes du futur Contrat de ville « Engagement quartiers 2030 » qui seront étudiés, à savoir :

- la mise en place d'une cité éducative avec les moyens dédiés au niveau de l'Éducation nationale,
- la parentalité,
- le retour des éducateurs de rue.

Je serai attentif dans les mois qui viennent à la mise en œuvre effective de ces promesses mais j'ai exigé, auprès de Mme la préfète, que tous les acteurs des quartiers prioritaires, et principalement l'acteur le plus légitime c'est-à-dire la Commune, soient pleinement associés dans l'élaboration des objectifs du futur Contrat de ville.

C'est uniquement si ces conditions sont réunies que je signerai ce nouveau Contrat opérationnel de prévention et de sécurité et le Contrat de ville à venir.

Le drame d'Arras confirme qu'il est urgent d'agir pour que l'École soit un lieu d'apprentissage serein contribuant ainsi à la réussite de tous les élèves avec, comme socle commun, la Liberté, l'Égalité, la Fraternité et la Laïcité.

Franck Demaumont
maire de Chalette-sur-Loing



La police municipale chalettoise intervient régulièrement dans les écoles et collèges pour faire de la prévention : c'est ce type d'actions que Franck Demaumont aimerait voir figurer dans le C.O.P.S.

Sommaire

- 3 Actualité**
 - Nouveaux logements rue de la Lisique
 - Un nouveau conseiller municipal
 - Une montagne de déchets dans le Solin !
- 4 Petite enfance**
 - Un service en actions : le Relais petite enfance
- 5 Travaux**
 - On refait (enfin !) la rue Voltaire prolongée
- 6 Vie démocratique**
 - Assises de la Ville : des ateliers pleins d'idées !
- 7 Pêle-mêle**
 - Octobre en images
- 8 Enfance, jeunesse**
 - Semaine du goût : le chocolat dans tous ses états
- 9 Service public**
 - Chalette pratique : le pôle scolaire
- 10 Vie associative**
 - Endométriose : parlons-en !
- 11 Cadre de vie**
 - Maisons et balcons fleuris : les lauréats 2023
- 12 Vie culturelle**
 - 25 et 26 novembre : festival du livre
- 13 Médiathèque**
- 14 Libre expression**
- 15 Histoire**
 - L'espace public et les femmes
- 16 À l'affiche**



Magazine réalisé par le Service communication de la Ville de Chalette-sur-Loing
CS 10047
45125 Chalette-sur-Loing cedex
contact.communication@ville-chalette.fr
Directeur de la publication : F. Demaumont
Rédaction : L. Gérard, P. Avezard
Photos : Service com, freepik.com
Correctrice : N. Bedez
Graphiste : P. Weber
Impression :
Imprimerie Leloup
Villemandeur



Suivez-nous sur les réseaux sociaux !

NOUVEAUX LOGEMENTS RUE DE LA LISIQUE



La première pierre du projet a été posée le 4 octobre 2023



Un promoteur immobilier, SCCV Lisique, est en charge du projet de construction qui va être constitué de 16 maisons et 2 lots à vendre. Les travaux ont commencé au mois de juin, et devraient durer environ 18 mois. C'est LogemLoiret qui va acquérir les biens avec 4 T3, 10 T4 et 2 T5. La voie qui dessert

les propriétés sera rétrocédée à la municipalité.

Illustration : le projet est constitué d'une voie en impasse et d'un îlot de stationnement au centre des habitations. L'architecte, Courtachon, est orléanais.

À noter

ÉLUS

Un nouveau conseiller municipal



Corinne Moutaux a cédé sa place de conseillère municipale et c'est le prochain élu sur la liste qui siègera désormais au conseil municipal.

Abdullah Oren a déjà été conseiller municipal lors des mandats entre 2002 et 2014. Il est technicien de recherche et développement process à Hutchinson et est souvent amené à voyager à l'étranger dans le cadre de ses fonctions. Il a toujours vécu à Chalette et est engagé dans le monde associatif puisqu'il est trésorier de l'ACOTAM (Association des citoyens originaires de Turquie de l'agglomération montargoise).

POLLUTION

UNE MONTAGNE DE DÉCHETS DANS LE SOLIN !

Dans le cadre des travaux de renaturation du Solin par l'EPAGE (Établissement public d'aménagement et de gestion de l'eau), une opération de ramassage des déchets a été organisée et s'est achevée en octobre.

Sur les plus de 3 kilomètres de travaux, c'est près d'une demi-tonne qui a été ramassée par l'APAGEH (Association pour l'avenir du Gâtinais et des habitants).

Ont ainsi été trouvés des bouteilles en verre, de la ferraille, des plastiques en tout genre et même des piles qui sont

très polluantes et mettent un temps considérable à se dégrader complètement.

Nous appelons tous les usagers des bords du Solin à préserver la beauté de cet espace et la biodiversité qu'il accueille. La plupart des déchets mettent plus d'un siècle à se dégrader donc, si vous ne souhaitez pas polluer l'environnement de vos futures générations, faites dès à présent le bon choix, jetez-les à la poubelle et pas dans la nature.



UN SERVICE EN ACTIONS

LE RELAIS PETITE ENFANCE



Le forum emploi du 4 octobre a attiré beaucoup de futures « nounous »



La classe de BTS «ESF» du lycée Château-Blanc à l'écoute de Dina Jonata

Informers les parents, accompagner et former les accueillants et faire le lien entre parents et accueillants

Le Relais petite enfance (RPE) a organisé deux rencontres importantes autour de la promotion et de la valorisation du métier d'assistant-e maternel-le au cours de ce mois d'octobre. Des acteurs du territoire ont également été invités à prendre part à ces échanges afin d'optimiser les informations et propositions apportées aux familles et aux candidats à l'emploi.

Un forum emploi

Le forum de sensibilisation à l'emploi s'est tenu le 4 octobre au foyer Paul-Marlin. Dina Jonata, la responsable du Relais petite enfance, ainsi que les partenaires ont accueilli des parents en insertion à l'emploi dans une première partie pour échanger sur leurs besoins et les différents modes de gardes disponibles, mais aussi sur les aides financières.

Ces parents ont besoin pour la plupart d'un mode de garde plus ou moins particulier en fonction de leurs horaires professionnels, sachant que le RPE est l'organe unique d'information pouvant répondre en termes d'accueil, aux horaires atypiques, dont l'accueil en garde individuelle.

Ce sujet fait d'autant l'actualité que le nombre d'assistant-e-s maternel-le-s décroît et le politique n'a de cesse de lancer des campagnes promotionnelles afin de susciter de nouvelles vocations dans le but de répondre aux exigences des familles.

La deuxième partie du forum concernait donc les candidats assistant-e-s maternel-le-s. Ces potentiels futurs professionnels ont pu poser toutes les questions au partenaire de leur choix puisque de nombreuses institutions étaient présentes : Pôle-Emploi, le service départemental, la CAF (Caisse d'allocations familiales), la Mission locale et la mairie de Montargis. Ils ont pu être dirigés vers le service approprié, la PMI¹, afin de candidater.

Une classe de BTS en visite

Une dizaine d'élèves en BTS² ESF (Économie sociale et familiale) et leur professeur ont été reçus par Dina, le 19 octobre, toujours au foyer Paul-Marlin. Elle leur a présenté la place institutionnelle et politique du RPE, ses moyens humains, les usagers qui le fréquentent, et ses missions.

Ses trois actions principales sont :

- informer les parents sur les modes de garde qui sont à leur disposition sur le territoire et les mettre en relation avec les assistant-e-s maternel-le-s,
- proposer des ateliers d'éveil aux professionnel-le-s accompagné-e-s des enfants qu'ils ou elles accueillent,
- offrir un cadre de rencontres et d'échanges de pratiques qui permette aux professionnel-le-s de rompre l'isolement, de partager des ressources es-

sentielles dans le cadre de leur métier, et offrir un espace de convivialité pouvant réunir les familles, les enfants et les professionnel-le-s.

Dina a également rappelé les instances partenariales avec lesquelles le RPE travaille en étroite collaboration. La CAF est source de subventions. Elle est un soutien de facilitation à l'emploi et à la formation. Elle est aussi un appui technique pour les diagnostics et aide à l'évaluation des besoins ou au montage des projets. Le Conseil départemental, par l'intermédiaire de la PMI, donne l'agrément aux assistant-e-s maternel-le-s. Il apporte une collaboration en termes de réglementation et de réflexions éducatives.

Une demande toujours aussi importante

L'âge moyen des assistantes maternelles dans la commune est d'environ 45 ans et la demande des familles ne cesse d'augmenter. En vous renseignant auprès du RPE, vous pouvez accéder à une formation qui vous permettra de devenir un-e professionnel-le agréé-e et proposer vos services aux parents ! N'hésitez pas à contacter Dina Jonata au 02.18.12.01.95 ou à l'adresse : dina.jonata@ville-chalette.fr

1. Protection maternelle et infantile

2. Brevet de technicien supérieur

ON REFAIT (ENFIN !) LA RUE VOLTAIRE PROLONGÉE



Le maire, Franck Demaumont, est venu présenter le projet aux riverains à l'occasion d'une réunion publique le 19 octobre dernier

Ces travaux simples vont apporter un confort de vie à l'ensemble des riverains de l'impasse

Lors de la réunion organisée le 19 octobre rue Voltaire prolongée avec les services de mairie compétents, les entreprises et les habitants, le maire, Franck Demaumont, a présenté le projet qui va être entamé très prochainement. Cette rue dessert les propriétés et borde la voie SNCF.

Une optimisation des écoulements

Le problème principal est l'évacuation de l'eau qui a tendance stagner au niveau des seuils des portes et des portails. Pour pallier cela, un caniveau central va être créé. Afin de limiter les travaux, il est préférable de ne pas rehausser la rue, ce qui engendrerait inévitablement le rehaussement du trottoir d'environ 15 centimètres par rapport à la chaussée. « On va essayer de conserver les niveaux actuels de la voirie pour éviter les problématiques d'eaux pluviales et d'écoulement ; en finition il y aura un enrobé qui sera sur la voirie, que nous allons compléter avec un espace vert en accotement côté SNCF. On aura un peu d'infiltration sur ce côté des espaces verts, quelques arbres implantés en début de rue. Le caniveau pour récolter les eaux sera décentré vers les habitations » abonde Romaric Mirallas de chez Terr&Am (anciennement ECMO), maître d'œuvre qui suit le cours du chantier. « Nous allons également en profiter pour remettre les clôtures à l'alignement » ajoute le maire. L'entreprise qui réalisera le projet est Eurovia.

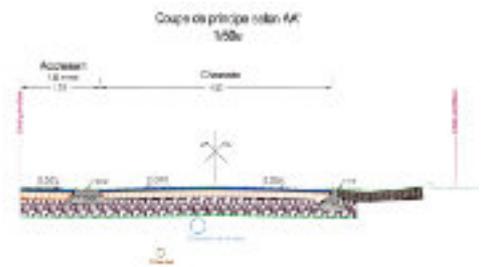
Un projet multifinancé

C'est Jean-Luc Brucy, responsable municipal de la voirie, qui est en charge du suivi du chantier. « Les travaux vont se dérouler du 6 novembre jusqu'aux alentours de Noël, normalement » indique Daniel Baray, conseiller municipal délégué aux travaux. Jean-Luc Brucy précise que la partie technique des évacuations et des regards est prise en charge par l'Agglomération. Le chantier est fixé à 140 000 € hors taxes, part de l'Agglomération comprise, et le Département participera à hauteur d'environ 50 000 €.

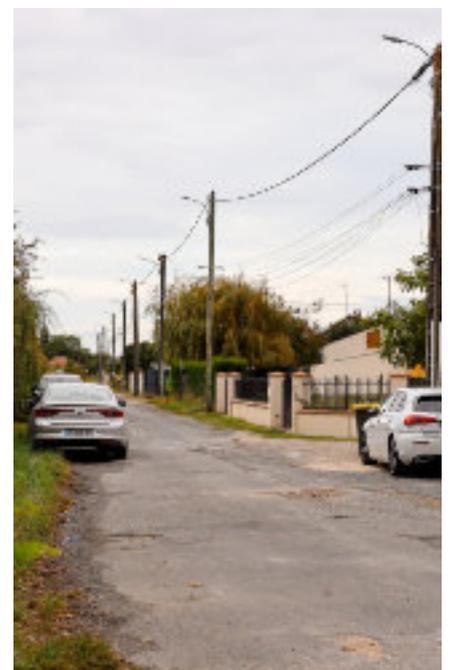
La vitesse sera limitée à 20 km/h puisque la rue sera un espace partagé (nommé zone de rencontre dans le Code de la route) entre automobilistes et piétons. Ces derniers sont autorisés à circuler sur la chaussée et sont prioritaires sur les véhicules. Il n'y aura pas de réel trottoir, comme énoncé précédemment, mais un marquage symbolisera un accotement.

Le mot du maire

« Je pense que je peux me faire l'interprète des habitants pour dire : enfin ! C'est une des dernières rues de Chalette où il n'y avait pas de bordures ni de caniveaux. Nous allons aménager entièrement la rue Voltaire prolongée qui se termine en cul-de-sac vers les résidences Malraux. Nous allons faire des travaux simples mais qui vont apporter un confort de vie à l'ensemble des riverains de cette petite rue en impasse. »



Tout à gauche, la limite rouge symbolise l'alignement des propriétés, à partir de laquelle commence un accotement d'1m50 qui mène au caniveau. La chaussée où circulent les voitures mesure 4m50 avec un point haut en son milieu. De l'autre côté, une autre évacuation des eaux pluviales délimite la zone des espaces verts.



ASSISES DE LA VILLE DES ATELIERS PLEINS D'IDÉES



Les premiers ateliers des Assises ont commencé !

Dans le cadre des Assises de la Ville qui ont débuté en juin dernier, avec un questionnaire qui vous a été distribué dans le magazine municipal et des rencontres en marchant dans les rues de la ville, il a été décidé de poursuivre ce moment privilégié d'échange en vous rencontrant dans vos quartiers.

Des rendez-vous sur deux mois

Les deux premières dates des assises sont passées ! Le 11 octobre dans le quartier du Bourg et le 20 octobre dans le quartier de Vésines, des élus et des responsables de service sont venus à votre rencontre dans les salles polyvalentes des écoles. Les réunions se sont organisées sous forme d'ateliers participatifs, autour de tables, avec des anima-

teurs de séances et des élus qui écoutaient les débats (une dizaine de minutes sur chaque thème).

Tous les thèmes ont pu y être abordés, les aménagements, la sécurité, l'emploi et bien d'autres encore. Les habitants ont donné le rythme et échangé entre eux pour dégager des projets et des propositions, sur des sujets qui les concernent ou non, qui ont été scrupuleusement notés et seront discutés lors des prises de décisions pour l'avenir de la Ville.

La création d'un groupe de travail

Aux administrés qui le souhaitent, il a été proposé de prendre une invitation à la fin de la rencontre, les conviant à une réunion globale des quartiers le 1er décembre. Ce nouveau rendez-vous a pour but de clarifier les pistes de réflexion des projets à venir et de mettre en commun les propositions qui ras-

semblent le plus de personnes en fonction de leur priorité. Les habitants, sur la base du volontariat, vont participer à la restitution de ces assises lors des vœux du maire en janvier et présenteront les grands axes d'amélioration qu'ils en ont retiré.

Aménagement de pistes cyclables, terrain de foot ou vidéoprotection ? Rendez-vous début 2024 pour connaître les grandes propositions !

Rendez-vous 

Ateliers citoyens
Prochains RDV

ASSISES DE LA VILLE

MER 8 NOVEMBRE
18H30-20H30
PONTONNERIE
RESTAURANT SCOLAIRE
DE L'ÉCOLE MOINEAU

VEN 17 NOVEMBRE
18H30-20H30
CHÂTEAU-BLANC
SALLE POLYVALENTE
DE L'ÉCOLE PERRET

MER 22 NOVEMBRE
18H30-20H30
LANCY
RESTAURANT SCOLAIRE
DE L'ÉCOLE BARBUSSE



OCTOBRE EN IMAGES



TRANSGÂTINAISE 2023 800 PARTICIPANTS AU DÉPART

La trentième Transgâtinaise organisée par le Guidon chalettois le 15 octobre dernier au lac a rencontré un gros succès comme chaque année !

Jeudi 19 octobre, les petits de la crèche et du Relais petite enfance étaient sensibilisés à la protection de la biodiversité en plantant des arbres en compagnie des Services techniques de la Ville et avec l'aide de l'élue à la Petite enfance, Fatimata Sow.



PETITE ENFANCE LES TOUT-PETITS ONT PLANTÉ DES ARBRES !

Tiphaine Lacrampe a passionné petits et grands au fil de ses trois interventions à la Médiathèque de Chalette.



À LA MÉDIATHÈQUE MUSIVENTURES !

SPECTACLE AU HANGAR BRAVO MARINE BAOUSSON



L'humoriste de France Inter a donné son spectacle sur la scène du Hangar le 14 octobre accompagnée de son frère Romain. Ils posent ici entourés de l'équipe du Hangar.

RÉSIDENCE DUCLOS UN REPAS AU PROFIT DE LA LUTTE CONTRE LA MUCO



Photo : Michelle Brandon

LE HANGAR FRED BLIN



Le clown déjanté Fred Blin (Chiche Capon) était sur la scène du Hangar les 18 et 19 octobre pour un spectacle organisé en collaboration avec l'AME.

CHALETTE PRATIQUE

LE PÔLE SCOLAIRE



Le Pôle Vie scolaire regroupe presque la moitié des effectifs du personnel municipal. En tout, il regroupe **plus de 140 agents** avec, à sa tête, **Frédéric Pay** (frederic.pay@ville-chalette.fr), épaulé par 4 responsables de service :

- **Audrey Cottet-Leones**, responsable du Service péri et extra scolaire (voir CPC précédent)
- **Claudie Verstaevel**, responsable du Service scolaire
claudie.verstaevel@ville-chalette.fr
- **David Degosse**, responsable de la cuisine centrale
cuisine.centrale@ville-chalette.fr
- **Nathalie Juin**, responsable du Service entretien et restauration scolaire
nathalie.juin@ville-chalette.fr

Le service scolaire

C'est auprès de lui que se font les inscriptions à l'école ou en classes de découverte, en activités péri ou extrascolaires ou encore au restaurant scolaire. C'est également avec lui que vous réglez les factures ou que vous échangez pour une dérogation.

La Ville participe aux frais d'éducation des étudiants en proposant des bourses communales selon le quotient familial pour les habitants chalettois.

Les 3 agents présents en mairie partagent les missions d'accueil téléphonique et présentiel du public. L'adresse mail générique est : accueil.scolaire@ville-chalette.fr mais vous pouvez également contacter les agents :

- **Magali Peltier** :
magali.peltier@ville-chalette.fr
02 38 89 59 53
- **Malika Chakir** :
malika.chakir@ville-chalette.fr
02 38 89 59 54

- **Grégory Polisset**
accueil.scolaire@ville-chalette.fr
02 39 89 59 55

Enfin, le service gère les ATSEM (agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles).

La coordinatrice est **Angélique Maresq**
angelique.maresq@ville-chalette.fr.

Elle organise l'emploi du temps très chargé des **28 ATSEM** qui font partie de la communauté éducative municipale. Ces dernières secondent l'enseignant pendant les temps scolaires, et interviennent en tant qu'animatrices pendant la pause méridienne. Elles assurent aussi la propreté des locaux le matin et le soir.

La cuisine centrale

Ce service se charge de produire les repas de la restauration scolaire, soit **1 000 repas par jour**, et des centres de loisirs, soit 140 repas tous les mercredis et pendant les vacances.

Il fournit l'opération petit déjeuner avec une pomme à la récréation et les goûters des enfants. La cuisine centrale assure les commandes et livraisons de produits d'entretien de la commune ainsi que les prestations événementielles de la Ville.

Ce service compte **9 personnes** : 1 responsable de service, 1 responsable de production culinaire, 2 chauffeurs livreurs, et 5 agents de production.

Les trois-quarts des viandes servies sont d'origine française, les produits sont locaux pour la plupart et il y a un repas à thème une fois par mois.

Le service entretien et restauration scolaire

1 000 repas sont servis quotidiennement toutes les semaines et **23 salles municipales** sont entretenues tous les jours.

Pour assurer cela, le service est composé de **31 agents** :

- 22 sont affectés dans les écoles de Chalette qui ont en charge l'entretien des locaux (classes, sanitaires, couloirs, salles polyvalentes, etc.) ainsi que la mise en place de la restauration (mise en place des tables, dressage des différents plats composant les menus, service des enfants en primaire et maternelle, etc.).
- 1 agent s'occupe de l'entretien au centre de loisirs Louis-Aragon et également de la restauration du mercredi et des vacances avec une équipe de 3 à 5 agents.
- 5 agents entretiennent les salles municipales de la ville (mairie, services techniques, médiathèque, centre municipal de santé, protection maternelle et infantile, etc.).
- 1 agent travaille à la lingerie.
- 2 agents polyvalents sont chargés d'effectuer les divers remplacements du service ainsi que d'autres structures comme la crèche, la cuisine centrale ou encore le Foyer Jacques-Duclos.

À noter



Pour toute info, inscription, règlement... connectez-vous au Portail famille de la Ville !

ENDOMÉTRIOSE PARLONS-EN !



“ L’endométriose touche près de 10 % des femmes !

L’endométriose est une maladie gynécologique, douloureuse et invalidante. Souvent mal comprises, celles qui sont touchées par cette maladie sont parfois mal informées et ont tendance à s’isoler.

A.I.M.E., association pour l’information des malades de l’endométriose créée en avril 2016, a lancé en mars dernier une série d’ateliers thématiques. Le but, proposer des moments d’échanges et d’information autour d’ateliers thématiques liés à l’endométriose, menés par des professionnels de santé et Élodie Torres, présidente de l’association et patiente experte, tous formés à l’endométriose.

En parallèle, l’association propose différentes actions afin de sensibiliser le grand public telles que des rencontres sportives, des interventions au sein d’établissements scolaires afin d’informer le jeune public. Le dernier rendez-vous de l’année se tiendra le vendredi 17 novembre à la Maison des associations de Chalette à partir de 19h. Lors de cet atelier, les praticiennes Olivia Jomat et Chloé Drouet vous expliqueront comment il est possible de soulager l’endométriose grâce au Shiatsu.

Une collecte de protections périodiques

En France, 1,7 million de femmes n’auraient pas les moyens de se procurer des protections périodiques et selon une enquête de la Fédération des associations générales étudiantes réalisée en 2021, un tiers des étudiantes déclaraient

avoir besoin d’une aide financière pour s’en procurer. Afin de lutter contre la précarité menstruelle, A.I.M.E. se mobilise avec l’équipe du CCAS* de la Ville de Chalette. Pour ce faire, **du 10 novembre 2023 au 29 février 2024**, une collecte de protections périodiques sous toutes leurs formes va être organisée, des protections qui seront par la suite redistribuées à des collégiennes de la commune ainsi qu’aux bénéficiaires du CCAS de Chalette. Les dons pourront être déposés soit à la médiathèque de Chalette, au CCAS, au Centre municipal de santé, à l’accueil de l’Hôtel de Ville ou encore à la pharmacie du Bourg. Le lancement de cette opération aura lieu le 10 novembre sur le marché de Vésines.

* Centre communal d’action sociale.



À noter

Loyers

Communiqué de la GGL

La Confédération générale du logement (CGL) tient à informer les locataires que son président, Daniel Baray, s’est rendu au conseil d’administration de Valloire-Habitat le 19 octobre dernier en tant qu’administrateur. Il y a été évoqué l’augmentation des loyers pour la deuxième année consécutive. Elle a été de 3,4 % en janvier 2023 et sera de 3,5 % en janvier 2024.



Daniel Baray s’est opposé à cette augmentation en faisant remarquer que les nombreux foyers de salariés qui se situent juste au-dessus du plafond pour bénéficier des APL subiront de plein fouet cette nouvelle baisse de leur pouvoir d’achat. Il a donc voté contre cette mesure.

Renseignements :
daniel.dde45@orange.fr
06 21 27 73 50

Événement

Trophées des sports

Le 2 décembre prochain, la Ville de Chalette proposera une soirée Trophées des sports. Avant ce rendez-vous devenu traditionnel pour la municipalité, nous avons demandé à Christophe Rambaud, maire adjoint aux sports, quel sens la Ville souhaite donner à cette soirée : « Cette cérémonie est un rendez-vous institutionnel ancré dans notre agenda, une soirée de convivialité, d’échanges, et surtout de mise en avant d’un certain nombre de personnes essentielles pour le parfait fonctionnement de nos associations. Notre tissu associatif s’étouffe chaque année pour notre fierté. Cette année encore, nous réservons des surprises pour agrémenter cette soirée avec les JO 2024 où notre ville et notre agglomération, qui sont parties prenantes, seront le fil rouge de la soirée du 2 décembre. »

Les clubs sportifs concernés recevront bientôt leur invitation à cette très attendue soirée de cérémonie !

MAISONS ET BALCONS FLEURIS

LES LAURÉATS 2023



Le concours des maisons et balcons fleuris 2023 a réuni 55 participant-e-s. Le jury était passé visiter les jardins et balcons en compétition au début du mois de juillet. C'est le samedi 8 octobre que les lauréats ont été réunis pour se voir remettre leur prix : une plante et un bon d'achat offerts par la Ville.

Catégorie 1A

Maison avec jardin très fleuri visible de la rue

1. GAFFET Colette
14, impasse de la Prairie (Bourg)
2. THOMAS Serge
22, rue Guy-de-Maupassant (Lancy)
3. VASSEREAU Anny
43, rue Pierre-Ronsard (Lancy)
4. DOS SANTOS Julieta
30, rue Roger-Salengro (Vésines)
5. CORBIN Jeannine
19, rue Condorcet (Bourg)

Catégorie 1B

Maison avec jardin paysager visible de la rue

1. DELMOTTE Gwenaëlle
2, rue La-Fontaine (Lancy)
2. BEZANÇON Guy
11, rue des Pins (Lancy)
3. FOUQUIN Edwige
27, rue Pierre-Sémard (Lancy)
4. VOUETTE Chantal
12, rue Charles-Baudelaire (Lancy)
5. CHALONS Patrice
19, rue Marcel-Blanchet (Pontonnerie)

Catégorie 4

Maison ou balcon limité en fleurissement n'entrant pas dans les catégories précédentes

1. BESSET Bernadette
2, rue Pablo-Picasso (Lancy)
2. CAROUX Martine
1, rue Pablo-Picasso (Lancy)
3. OGNOV Svitlana
37, rue Romain-Rolland (Lancy)
4. GILLET Marie-Louise
68, rue Gambetta (Bourg)
5. GUICHARD Monique
66, rue Gambetta (Bourg)

Catégories 3-5-7-15

Maison, balcon ou habitat collectif sans jardin visible de la rue ou potager

1. GONTHIER Christian
3, rue Maralde (Lancy)
2. HAMADENE Choumicha
31, rue Victor-Hugo (Bourg)
3. GIL LECLERC Carmen
17, avenue des Tilleuls (Bourg)
4. GUERRERO José
33, rue Gambetta (Bourg)
5. BARAY Daniel
3, rue Saint-Just (Kennedy)



Photos : Jean-Claude Renouf

25 ET 26 NOVEMBRE FESTIVAL DU LIVRE

À noter

25 NOVEMBRE

Journée de lutte pour l'élimination des violences à l'égard des femmes



Le 25 novembre est une journée de lutte partout dans le monde pour éradiquer ce fléau. Quelles soient physiques (coups, viols, prostitution, excision, tortures, assassinat...), psychologiques (insultes, harcèlement, chantage...) économiques ou administratives, les violences faites aux femmes et aux filles ne diminuent pas vraiment, ni dans la sphère privée (famille), ni au travail, ni dans la rue, ni à l'école. Et les réseaux sociaux accentuent le phénomène. Aucun âge, aucun milieu social n'est épargné.

Femmes solidaires est un mouvement national féministe, universaliste qui défend les valeurs fondamentales de laïcité, de mixité, d'égalité pour les droits des femmes, de paix et de non-violence. Femmes solidaires du Montargois agit tout au long de l'année :

- en accueillant et accompagnant les femmes victimes via le téléphone dédié,
- En sensibilisant un large public par des films-débats, des expositions, des rassemblements et manifestations,
- en participant aux côtés des enseignant-e-s à des actions de prévention sur l'égalité filles/garçons, femmes/hommes, sur les stéréotypes et contre les violences afin de faire évoluer les mentalités.

Autour de cette journée, **Femmes solidaires** vous propose :

- Le **jeudi 23 novembre** : projection du film « *La syndicaliste* » en présence de Maureen Kearney qui a inspiré le film · 20h · Alticiné · 6€.
- Le **vendredi 24 novembre** : rassemblement/manifestation à 18h place Mirabeau à Montargis.
- Les **25 et 26 novembre** : festival « *Autrement, autres mots* » au Hangar à Chalette où notre stand proposera des ouvrages féministes et une présentation de l'exposition de Clara-Magazine : *Violences, elles disent NON*.



« Autrement, autres mots », festival du livre alternatif et engagé, est un rendez-vous annuel pour partager le plaisir de la lecture dans un espace de convivialité, de rencontres et de débats, ouvert à toutes et à tous.

Un temps pour explorer un large éventail de livres qui invitent à penser, à faire et à vivre autrement. Une occasion d'offrir ou de s'offrir de beaux livres utiles ou festifs pour tous les âges. Des livres qui forgent le sens critique, suscitent des solidarités, ouvrent des horizons pour imaginer les possibles d'un autre monde.

De nombreux stands associatifs

Les associations présentes : Agir pour la Palestine, AMAPP du Gâtinais, Amis du Monde diplomatique, Amis de l'Humanité, ATTAC, Collectif Immigrés du Montargois, Collectif montargois « Notre hôpital, notre santé, on y tient », CCFD, Femmes solidaires, Ibuka, Loiret sans OGM, MRAP, Partage, Réseau Salariat, Sortir du nucléaire, Utopia ...

SAM 25 NOVEMBRE

- **11h30** : inauguration.
 - **14h30** : Thomas VESCOVI avec son livre *L'échéec d'une utopie*.
 - **16h** : Marcel KABANDA avec un ouvrage dirigé par Jean-Pierre Chrétien et co-écrit avec Jean-François Dupaquier et Joseph Ngarambe, *Rwanda, les médias du génocide*.
 - **17h30** : Yann K avec son livre *Grillés comme des praslins !*
 - **20h30** : concert gratuit.
- Auteurs présents : Sylvain GILLET et Valens KABARARI.



Centre culturel Le Hangar
5, rue de la Forêt
Chalette-sur-Loing

DIM 26 NOVEMBRE

- **11h** : lecture publique de *Les vraies gens, sociologie de trottoir* de Guillaume MEURICE.
- **14h** : Monica JORNET avec son deuxième tome de *Libres pensées sous licence poétique (2)*.
- **15h30** : François GUERROUÉ avec le livre *Les veines de la Terre, une anthologie des bassins-versants*.
- **18h** : Jean-Louis ROBERT avec son livre *Nouvelle histoire de la Commune de Paris-1871*.

Expositions, buvette et restauration sur place pendant tout le week-end.

LES COUPS DE CŒUR



Roman adulte

Le bonheur est au fond du couloir à gauche

J.M Erre

Le jour où sa compagne le quitte, Michel H. décide de se révolter contre son destin chagrin. Il se donne douze heures pour atteindre le bien-être intérieur et récupérer sa bien-aimée dans la foulée. Pour cela, il va avoir recours à la lecture des traités de développement personnel qui fleurissent en librairie pour nous vendre les recettes du bonheur... Quête échevelée de la félicité dans un 32m² cerné par des voisins intrusifs, portrait attendri des délices de la société contemporaine, plongée en apnée dans les abysses de la littérature feel-good.. Une quête de sens à la fois désespérante et hilarante...

Roman adulte

L'amour

François Bégaudeau

Une histoire simple, universelle et touchante, racontée dans un texte court qui peut désarçonner au premier abord. Puis, au fil des pages, cet amour de toute une vie nous émeut, on se laisse envahir par la mélancolie, on se surprend à aimer ce livre...ou pas !

A vous de dire si François Bégaudeau a réussi son coup ou si vous trouvez l'exercice raté !

Roman adulte

Humus

Gaspard Koenig

Deux étudiants en agronomie, angoissés comme toute leur génération par la crise écologique, refusent le défaitisme et se mettent en tête de changer le

monde. Kevin, fils d'ouvriers agricoles, lance une start-up de vermicompostage et endosse l'uniforme du parfait trans-fuge sur la scène du capitalisme vert. Arthur, enfant de la bourgeoisie, tente de régénérer le champ familial ruiné par les pesticides mais se heurte à la réalité de la vie rurale. Gaspard Koenig raconte les paradoxes de notre temps.

Docu jeunesse

Comment faire la paix ?

Francis Combes et Bruno Heitz

Un beau pied de nez poétique à la guerre et les traductions dans 24 langues, signées par 24 poètes des quatre coins du monde.

Album jeunesse

Le secret de la forêt

Luc Focroulle et Annick Masson

Accompagnée de son grand-père, Lili part à la découverte de la forêt... Une histoire sur la transmission, sur le respect de la faune et la flore qui nous entourent.

BD adulte

Marilyn, dernières séances

Louison

Cette BD raconte les trente derniers mois de Marilyn Monroe, vus par le prisme de sa psychanalyse entreprise avec Ralph Greenson. D'une façon délicate, elle retrace la fin de la vie de la star, donne à sentir son brillant intellectuel, son insécurité chronique, son désespoir profond. Et son besoin de se raccrocher à une figure bienveillante que représentait pour elle son analyste. Mais très vite, nous pouvons nous poser cette question : Greenson est-il vraiment dans son rôle ?

Ludothèque



Trio

Trio est un jeu de cartes simple et rapide qui nécessite de la mémoire et de la déduction.

Plus de 7 ans ;

30min ;

3 à 6 joueurs.

Les petites bourgades

Les Petites Bourgades est un jeu de construction de village qui nécessite de la planification pour obtenir le plus de points en fin de partie.

Plus de 10 ans ;

30 min à 1h ;

1 à 6 joueurs.

Rendez-vous

ANIMATIONS

- **Petits lecteurs**
Découverte du livre à partir de 3 ans
Samedi 18 novembre · 15h30.
- **Soirée jeux**
Vendredi 24 novembre de 19h30 à 23h sur inscription au 02 38 98 64 07.
- **Bébés lecteurs**
Découverte du livre jusqu'à 3 ans
Samedi 25 novembre · 10h30.
- **Petits lecteurs**
Découverte du livre à partir de 3 ans
Samedi 12 décembre · 15h30.

ATELIERS

Espace numérique

- **Le numérique avec modération**
Tout public
Samedi 18 novembre · 9h45-11h30
- **Améliorer le design d'une affiche, d'un CV, etc.**
Tout public
Samedi 2 décembre · 9h45-11h30

Les ateliers de l'espace public numérique sont gratuits sur inscription au 02 38 07 24 92.

Les propos tenus sur cette page n'engagent que leurs auteurs

Élu·e·s communistes, républicains et citoyens

anne.pascaud@ville-chalette.fr

Comme il y a eu le 16 octobre 2020 et le meurtre de Samuel Paty, professeur d'histoire-géographie à Conflans-Sainte-Honorine, il y aura désormais le 13 octobre 2023 et l'assassinat de Dominique Bernard, professeur de français à Arras. L'un est mort pour avoir simplement exercé son métier, l'autre pour sa volonté de protéger la communauté éducative, s'opposant à l'intrusion d'un individu armé d'un couteau, évitant ainsi, par son courage, un véritable carnage. Ces deux actes inqualifiables ont un dénominateur commun : le fanatisme et la barbarie d'un terroriste.

Ce crime odieux est une attaque gravissime, non seulement contre la République et ses valeurs (Liberté, Égalité, Fraternité), contre la laïcité (socle républicain), mais aussi contre ceux qui, au quotidien, œuvrent pour faire reculer l'obscurantisme et le fanatisme, quels que soient les visages qu'ils revêtent. Nous ne pouvons qu'être révoltés devant de tels actes, aussi abjects que barbares, qui ne doivent ni rester impunis, ni pouvoir se reproduire, car l'École est au cœur de notre République, et ceux qui la servent y sont les dépositaires de l'héritage et des valeurs de la laïcité de l'Éducation nationale.

Protéger les enseignants pour que puissent vivre ces valeurs est une nécessité absolue, qui concerne aussi bien les institutions de l'État que chaque citoyen.

Ainsi, c'est en restant fermes et unis que barbaries, obscurantismes, terrorismes et fanatismes de tous bords pourront être vaincus.

Élu·e·s socialistes

christophe.rambaud@ville-chalette.fr

Face aux déserts médicaux, un centre de santé municipal qui ne peut pas se substituer à l'État

L'est du Loiret est frappé de désertification médicale, il devient de plus en plus difficile de pouvoir obtenir un rendez-vous avec un professionnel de santé et préserver son capital santé.

Depuis plusieurs années, la municipalité a fait le choix de doter la ville d'un centre de santé qui fonctionne aujourd'hui à plein régime. Nous ne pouvons que nous réjouir d'offrir une alternative aux Chalettois face au manque chronique de médecins sur le territoire. Cependant est-ce vraiment le rôle d'une collectivité locale de se substituer à l'État ?

La réponse est bien entendu négative, une collectivité ne pourra jamais remplacer l'État dans ses prérogatives liées à la santé publique. Nous appelons donc ce dernier à se ressaisir et proposer un véritable avenir à la santé publique de proximité. Laisser les collectivités assurer seules la charge qui lui revient n'est pas acceptable.

Un nouvel élan pour Chalette

cyril.faure@ville-chalette.fr

En ces temps troublés, nous apportons notre soutien à toutes les victimes du conflit israélo-palestinien. Après la guerre en Ukraine, c'est donc un nouveau conflit qui secoue le monde et qui aura, si le conflit venait à durer, des répercussions sur le pouvoir d'achat déjà mis à mal par le gouvernement actuel. Zone Saint-Gobain, le groupe Casino est en pleine cession de nombreux magasins. Nous restons vigilants sur l'activité et les emplois du magasin présent dans cette zone.

Les températures particulièrement douces doivent nous rappeler que le réchauffement climatique est bien réel. La bétonnisation et la construction de nouveaux immeubles doivent se restreindre au maximum pour laisser sortir de terre un vrai projet environnemental.

Changement de cap pour Chalette

farah.loiseau@ville-chalette.fr

Texte non parvenu

France insoumise

alexis.christodoulou@ville-chalette.fr

Les personnes en situation de handicap sont les oubliées des politiques publiques. Leurs droits fondamentaux sont bafoués. À travers les services publics de proximité, la municipalité peut impacter leur quotidien. Nous voulons que Chalette devienne une commune solidaire et inclusive. Nous proposons qu'un élu s'occupe spécifiquement du handicap. Les agents doivent être formés à l'accompagnement des enfants en situation de handicap à l'école, dans les centres de loisirs et activités périscolaires. Le handisport doit être développé. Le CCAS pourrait renforcer son action en direction de ce public vulnérable. Lutter contre les discriminations à l'emploi est essentiel : respect de l'obligation des 6 % par la mairie et sensibilisation des employeurs.

Ensemble, écologistes et solidaires

kasim.balaban@ville-chalette.fr

Texte non parvenu

L'ESPACE PUBLIC ET LES FEMMES (SUITE)

La famille Morell

Le nom Morell de la rue vient de la famille Morell d'Aubigny, héritière de la seigneurie de Chalette depuis les De Machaut du 13^e au 15^e siècle, les Grailly aux 16^e et 17^e siècles, les Champagny au 18^e siècle. Leur dernière héritière, Madame de Morell d'Aubigny, vendit en avril 1929 le château de Chalette à Jacques Seigneur (maire de Chalette de 1803 à 1819 et de 1821 à 1830). Ce der-

George Sand

George Sand, nom de plume d'Aman-tine Aurore Lucile Dupin de Francueil, par mariage baronne Dudevant, est une romancière, dramaturge, épistolière, critique littéraire et journaliste française, née à Paris, 46 rue Meslay le 1er juillet 1804 et morte au château de Nohant-Vic (Indre) le 8 juin 1876. Elle compte parmi les écrivains les plus prolifiques, avec plus de 70 romans à son actif et 50 volumes d'œuvres diverses dont des nouvelles, des contes, des pièces de théâtre et des textes politiques.

Elle prend la défense des femmes, prône la passion, fustige le mariage et lutte contre les préjugés d'une société conservatrice.

Elle fait scandale par sa vie amoureuse agitée, par sa tenue vestimentaire masculine, dont elle a lancé la mode, par son pseudonyme masculin qu'elle adopte dès 1829 et dont elle lance aussi la mode. Elle fume même le cigare.

Au printemps 1822, au château du Plessis-Picard près de Melun, elle rencontre François Casimir Dudevant, avocat à la

nier légua le château à sa fille Marie-Françoise qui épousa François Rimbault (maire de Chalette de 1830 à 1831 et de 1853 à 1865).

Longue de 180 mètres, la rue Morell débute rue Léon-Gambetta pour se terminer en impasse au centre de loisirs Louis-Aragon. Elle est coupée par le début des rues Marceau et Lazare-Carnot. Elle se trouve dans le quartier du Bourg.



cour royale, qu'elle épouse à Paris le 17 septembre de la même année. Il auront deux enfants, Maurice et Solange. L'histoire n'a retenu que les noms de ses amours prestigieuses : Musset, Chopin et Mérimée.

Œuvres principales : des romans, La mare au diable, La petite Fadette ; une pièce de théâtre, François le Champi.

La rue George-Sand, longue de 332 mètres, commence rue Camille-Desmoulins et se termine à Cepoy, rue du Lancy. Elle se trouve dans le quartier du Lancy.



Le château de George Sand à Nohant-Vic

État-civil



Naissances

- Luciano DE MELO LOPES MOREIRA
- Kaïna MAUDET
- Ali-Hassan KHALID
- Al BA
- Ayla ALTUN



Mariages

- Meliha DURSUN et Emre YENIDOGAN
- Doukrou DALLY et Patrick BRUCY
- Bienheureuse MOUDZOUMA YIMBI et Guy-Victorien BADELAS



Décès

- Sean MARCQ
- Liliane LE COLLETER (PETIT)
- Pierre IBANEZ
- Jean-Claude ANCEAU
- Bernard KUSNIK
- Mikat POLAT (POLAT)
- Monique BAZON (BOSCO)

Rendez-vous

MARCHÉ GOURMAND SPÉCIAL NOËL

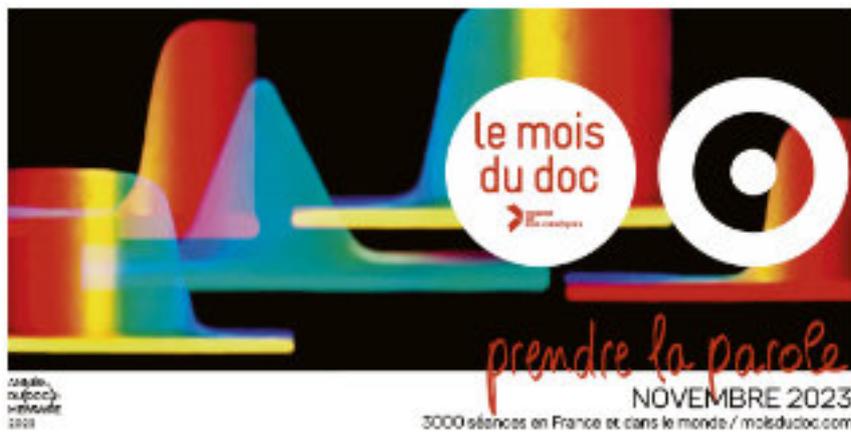


Notez que le marché du terroir du dimanche 3 décembre sera un **marché gourmand spécial Noël** qui réunira une vingtaine d'exposants toujours place Jean-Jaurès de 8h à 14h.

11 NOVEMBRE CÉRÉMONIE

105^e anniversaire de l'Armistice de la Première Guerre mondiale :

- **Rassemblement à 8h30** place Jean-Jaurès
- **Cérémonie à 8h45** au Monument aux morts

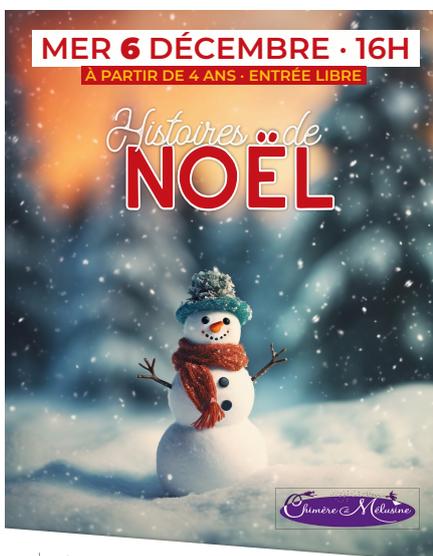


Mercredi 8 novembre • 18h • Médiathèque

Diffusion du film « La forêt pour l'école » de Sarah PERRIG, suivi d'une conférence débat sur « l'école du dehors » animée par Laura NICOLAS, chercheuse en sciences de l'éducation et du langage à l'université de Paris-Créteil et autrice du site « Ma petite forêt ». Entrée libre et gratuite.



LUDOTHÈQUE de Chalette
1, avenue Jean Jaurès - Chalette-sur-Loing
02 38 98 64 07
veronique.lebrize@ville-chalette.fr



Médiathèque de Chalette-sur-Loing
1, avenue Jean Jaurès - Chalette-sur-Loing
02 38 07 24 00 - mediatheque@chalette-sur-loing.fr

AGORAME Chalette-sur-Loing



**CONCERT JAZZ · AU HANGAR
VEN 8 DÉCEMBRE**



Concert à 20h30
Buvette ouverte à partir de 19h30
Plein tarif : 10 € · Tarif réduit : 5 €
Réservation conseillée au 02 38 93 17 96
Le Hangar · 5 rue de la Forêt · Chalette